



Chambre
de commerce
**de l'Est
de Montréal**

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 octobre 2015

Commission de l'environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
pipeline@cmm.qc.ca

**Objet : La Chambre de commerce de l'Est de Montréal appuie le projet
Énergie Est de TransCanada**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation publique du projet Énergie Est de TransCanada, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) désire appuyer le projet et attirer l'attention des membres de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal sur des éléments qu'elle juge importants.

D'entrée de jeu, la Chambre désire recentrer le débat sur la question de fond : le transport sécuritaire du pétrole plutôt que son utilisation. L'oléoduc Énergie Est doit être considéré dans l'ensemble des moyens de transport du pétrole d'ouest en est. Les moyens de transport du pétrole sont des vases communicants. L'abandon de ce projet ne signifierait pas nécessairement une réduction de la consommation du pétrole, mais sa redistribution dans le transport routier, maritime, ferroviaire et autre.

Aspect économique du projet

La CCEM considère que le projet Énergie Est est important pour soutenir la vitalité économique de l'est de Montréal et pour sécuriser les milliers d'emplois liés au secteur pétrochimique. Conséquemment, l'appui de la Chambre à ce projet est conditionnel à son passage dans l'est de Montréal.

Comme le rapportait le gouvernement du Québec en 2013¹, la filière pétrochimique est importante pour la province et l'est de Montréal. La grande majorité des 51 000 emplois qui sont liés à cette industrie au Québec se situe dans l'est de Montréal. Chaque année, l'industrie pétrolière et ses industries connexes génèrent des exportations de 7 milliards de dollars et contribuent pour 8,8 milliards de dollars au PIB du Québec.

¹ Gouvernement du Québec. 2013. *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*. En ligne. <http://bit.ly/1Os2Ybd> (document consulté le 17 septembre 2015).

**Présidente du conseil
d'administration**

Louise Roby
Mazars

**Présidente-directrice
générale**

Isabelle Foisy
CCEM

Vice-président

Réal Couture

Administration portuaire de
Montréal

Secrétaire-trésorier

Rafal Kuczynski
Lacharité McComber Kuczynski

Président sortant

Alain Dulong

L'Édition des gens d'affaires

Pierre Bélanger

Fondation de l'UQAM

Carole Bellon

Le Groupe Bellon Prestige

Julie Boucher

Hydro-Québec

Luc Bourgoin

Association de la construction
du Québec

André Brunelle

Association industrielle de l'Est
de Montréal

Éric Caputo

Sanimax

Steve Desgagné

BCE

Audrée Desrochers

Janson, Larente, Roy Avocats

Jacques Dupras

Le 5600.com

Tommy Fréchette

PME Inter notaires Montréal

Jocelyn Gagnon

Dionne + Gagnon services
conseils

Lyne Groulx

AtmanCo

Malika Habel

Collège de Maisonneuve

Denis Julien

Banque Laurentienne du
Canada

Danielle Lacombe

PITREM

Guy Laganière

Groupe C. Laganière

François-Xavier Lemay

BDC

Dino Masciotra

Demers Beaulne

Guy Nadeau

Desjardins Entreprises – Est de
Montréal

Muryel Paquin

Le S.E.R.I.C.

Yves Pelletier

Courrier Plus

Lyne Raymond

La Vie en Rose

Denis Risler

NovaVision

Michel Tourangeau

Lapointe Rosenstein Marchand
Melançon, S.E.N.C.R.L.

Patrick Turmel

Banque Nationale

Joëlle Vincent (membre jeune
observateur)

ViaConseil

En plus de produire de l'essence, du carburant et des lubrifiants, l'industrie pétrochimique produit des composés indispensables pour d'autres secteurs industriels. Elle est nécessaire pour la production de certains produits comme le plastique, le caoutchouc, les isolants, les adhésifs, les profilés de construction, les pellicules d'emballage, le rembourrage, les composites aéronautiques, les peintures, les traitements de surface, les fibres textiles synthétiques, les engrais, les produits chimiques et plusieurs autres.

Selon l'évolution des prix et le type de production, les raffineries, les usines et les manufactures de l'est de Montréal ont besoin de ce nouvel oléoduc qui bonifiera la flexibilité de l'offre de produits pétroliers pour l'industrie. De plus, l'ajout du projet Énergie Est aux autres moyens d'approvisionnement en pétrole viendra améliorer l'environnement concurrentiel en favorisant une meilleure compétitivité des entreprises qui auront accès à la matière première et ses dérivés à meilleur prix². Ce nouvel oléoduc viendra aussi sécuriser l'alimentation en pétrole de l'est de l'Île en s'ajoutant aux autres méthodes de transport.

La Chambre souhaite également que ce nouvel atout stratégique, en lien avec les millions de pieds carrés de terrains industriels vacants et la main-d'œuvre qualifiée disponible, va ouvrir une nouvelle fenêtre d'opportunités unique d'innovations et de développement économique. Cette nouvelle source d'alimentation contribuera également au positionnement de Montréal comme un pôle de développement important pour le secteur pétrochimique et ses dérivés.

Aspect sécuritaire du projet

Différentes études scientifiques sur les oléoducs démontrent qu'il s'agit d'un moyen de transport sécuritaire^{3,4,5}. Malgré sa fiabilité, la Chambre exige que les acteurs de ce projet s'engagent dans une démarche sérieuse et proactive afin que l'oléoduc Énergie Est rencontre les meilleurs standards de sécurité de l'industrie. Il en est de la responsabilité, entre autres, des municipalités, des gouvernements provinciaux, du gouvernement fédéral, des organismes de surveillance gouvernementaux et de TransCanada. Ces acteurs doivent se concerter afin que le cadre réglementaire du transport du pétrole par oléoduc soit respecté et qu'il mette l'emphase sur la sécurité de la population.

Finalement, la Chambre s'attend à ce que TransCanada poursuive ses efforts dans ses actions de communication sur les mesures de sécurité et bonifie ses interventions en acceptabilité sociale au Québec. Pour y arriver, la CCEM propose que TransCanada assure sa présence dans la communauté québécoise et qu'elle poursuive sa sensibilisation auprès des citoyens, des élus et des organismes.

² Mohr, Patricia. *Commodity Price Index : Commodity Prices Gain Ground In June, But Retreat In July*. Scotiabank Economics. En ligne. <http://bit.ly/1VpqYBM> (document consulté le 28 septembre 2015) p. 3.

³ Furchtgott-Roth, Diana et Kenneth P. Green. 2013. *Intermodal safety in the transport of oil*. Institut Fraser. En ligne. <http://bit.ly/1WtiSDN> (page consultée le 17 septembre 2015).

⁴ Office national de l'énergie. 2015. *Rendement en matière de sécurité*. En ligne. <http://bit.ly/1jzqPJw> (page consultée le 17 septembre 2015).

⁵ U.S. Department of Transportation – Office of Pipeline Safety. 2010. *Building Safe Communities: Pipeline Risk and its Application to Local Development Decisions*. En ligne. <http://1.usa.gov/1iRunRt> (document consulté le 17 septembre 2015).

Nous souhaitons que nos commentaires contribuent à réflexion de la Commission de l'environnement. Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.

Nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ifois', with a stylized flourish at the end.

Isabelle Foisy